

Champéry Les Crosets



21e Rapport de gestion 2018-2019



TELE CHAMPERY-CROSETS PORTES DU SOLEIL SUISSE SA (TCCPS SA)
1873 VAL-D'ILLIEZ
CONVOCAATION

à l'Assemblée Générale ordinaire
statuant sur la gestion et les comptes de l'exercice 2018/2019

Mesdames et Messieurs, les actionnaires sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le **vendredi 25 octobre 2019 à 18h00**, à la salle polyvalente de **Val-d'Illiez**.

Ordre du jour :

1. **Contrôle des présences**
2. **Nomination des scrutateurs**
3. **Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 30 novembre 2018**
Proposition du conseil d'administration :
 - *Approbation du procès-verbal*
4. **Rapport du conseil d'administration et de la direction**
5. **Comptes de l'exercice 2018/2019**
6. **Rapport de l'organe de révision**
7. **Approbation de la gestion des comptes, distribution des dividendes et décharge à l'administration**
Proposition du conseil d'administration :
 - *Approbation de la gestion des comptes de l'exercice 2018/2019*
 - *Acceptation du versement d'un dividende brut de 3 %, le solde du bénéfice net étant affecté aux réserves ou reporté à compte nouveau ;*
 - *Décharge aux membres du conseil d'administration pour leur gestion.*
8. **Approbation du contrat de fusion conclu entre Télé Champéry-Crossets Portes du Soleil SA et Portes du Soleil Suisse SA et splitting des actions de CHF 500.-- à CHF 50.-- (décisions qui nécessitent la forme authentique)**
Proposition du conseil d'administration :
 - *Approbation du contrat de fusion*
 - *Acceptation du splitting des actions à CHF 500.-- en actions de CHF 50.-- afin de permettre le respect du rapport d'échange*
9. **Nominations statutaires :**
 - a) **Nomination au conseil d'administration :**
 Le conseil d'administration propose la nomination de :
 - M. Yannick Buttet, délégué de Val Chablais Invest
Proposition du conseil d'administration :
 - *Approbation de ces propositions*
 - b) **Nomination de l'organe de révision :**
Proposition du conseil d'administration :
 - *Renouvellement du mandat de la Fiduciaire Fidag SA, à Martigny en qualité d'organe de révision pour l'exercice 2019/2020*
10. **Divers**

Le contrat de fusion, le rapport de fusion, les comptes annuels, le rapport de gestion **et le rapport de l'organe de révision peuvent être consultés dès ce jour au bureau du Téléphérique à Champéry moyennant rendez-vous préalable, conformément à la publication N° AZ02-000000212 du 24 septembre 2019 dans la FOSC.**

IMPORTANT :

La carte d'admission à l'assemblée est annexée avec la convocation. Elle est indispensable pour assister à l'assemblée et sera valide que si l'actionnaire justifie de son identité, ce au sens de l'art. 697i CO ss. Le bureau d'admission à l'entrée de la salle est ouvert dès 17h00.

Val-d'Illiez, le 16 octobre 2019

Pierre-Marie Fornage
Président du Conseil d'administration



Enrique Caballero
Secrétaire



RAPPORT DE GESTION 2018-2019

I. Généralités

L'exercice 2018-2019 est un succès. Les recettes de ce dernier exercice sont de 15'403'850.91 contre 13'637'703.30 l'année précédente soit une augmentation de +13.0%. Si l'on prend la moyenne des recettes des 5 dernières années, nous avons une moyenne de 13'563'438.09 soit une augmentation de +13.6%.

Cette réussite est liée à deux facteurs : les conditions météorologiques exceptionnelles ainsi que l'enneigement nous ont permis d'atteindre ces résultats. Notre nouveau réseau d'enneigement ainsi que la retenue collinaire du Chaudron, nous ont permis de mettre à disposition des pistes de qualité à nos hôtes. Nous avons pu procéder aux phases de test en novembre. Nous devons également ce succès aux dameurs qui ont réalisé un travail de qualité, ce qui a fortement impacté nos passages. Ceux-ci sont de 9.5% supérieurs à la saison précédente. Nous constatons avec l'arrivée de nouveaux produits sur le marché, une stagnation de la vente de nos abonnements. Nous avons également considérablement amélioré notre efficacité économique ces dernières années.

L'EBITDA passe de 4'442'562.89 à 5'732'618.35 soit une augmentation de 29%, qui est plus importante que celle du chiffre d'affaires. Avec un chiffre d'affaires de CHF 502'016.50 le 16.02.2019, TCCPS a battu son record datant du 27.12.2008 avec CHF 499'915.90. Les passages du 16.02.2019 sont 20% en dessous du record journalier du 29.12.2012.

Nous continuons à prendre des mesures afin de limiter nos frais d'exploitation. Ceux-ci sont en diminution. Ces démarches nous permettront de profiter des possibilités de financement du nouveau fonds pour les remontées mécaniques à partir de 2020.

II. Réalisations 2018

Retenue collinaire du Chaudron

La météo de l'année 2018 a été particulièrement favorable pour l'exécution de la suite de la retenue. Par contre, le terrain a été moins favorable que prévu lors de la construction. Malgré de multiples sondages et de nombreuses analyses de terrain faites par un géotechnicien de renom, des mauvaises surprises nous attendaient sous la surface. En effet, de la tourbe en grande quantité, ainsi qu'un banc rocheux, tapissaient le fond du lac nous obligeant à faire une substitution de matériaux car ceux-ci mettaient en péril la stabilité de l'ouvrage. Des déplacements de matériaux complémentaires ont été nécessaires. Nous avons également dû concasser le rocher afin d'éviter un point dur sous l'ouvrage.

Les géotechniciens avaient prévu la fourniture et la mise en place de chaux. Les prévisions ont été largement sous-évaluées. Nous avons donc entrepris toutes les démarches afin de réaliser cet ouvrage dans les règles de l'art. Des contraintes fixées dans l'autorisation de construire ont été nécessaires. Nous avons également amélioré le réseau d'enneigement initial. Nous avons reçu l'autorisation d'exploitation en date du 29.05.2019.

Cet ouvrage a pu être terminé à temps pour produire de la neige dès les premiers froids.

Les pompages, les compresseurs, les enneigeurs et les conduites ont fonctionné sans aucun problème de mise en route, c'est un vrai succès. Les finitions esthétiques ainsi que les compensations écologiques ont été reportées à l'été 2019 mais l'ensemble du système d'enneigement a été pleinement opérationnel dès le début de saison.

Avec les terrassements de pistes réalisés et l'extension des pistes enneigées techniquement (piste de Grand-Conche), notre domaine a été très attractif notamment pendant les vacances de Noël et du jour de l'an compte tenu du manque de neige naturel.

Nous avons rêvé pendant des années d'avoir un jour un outil d'enneigement performant, ce jour est arrivé et la société peut maintenant affronter sereinement les caprices du climat.

III. Projets de nouvelles réalisations

Terrassement de la piste des Mossettes aux Portes de l'Hiver

Ce projet consiste à transformer cette piste rouge en piste bleue pour favoriser la venue de la clientèle venant de France.

Projet de la nouvelle planification globale PDS-CH

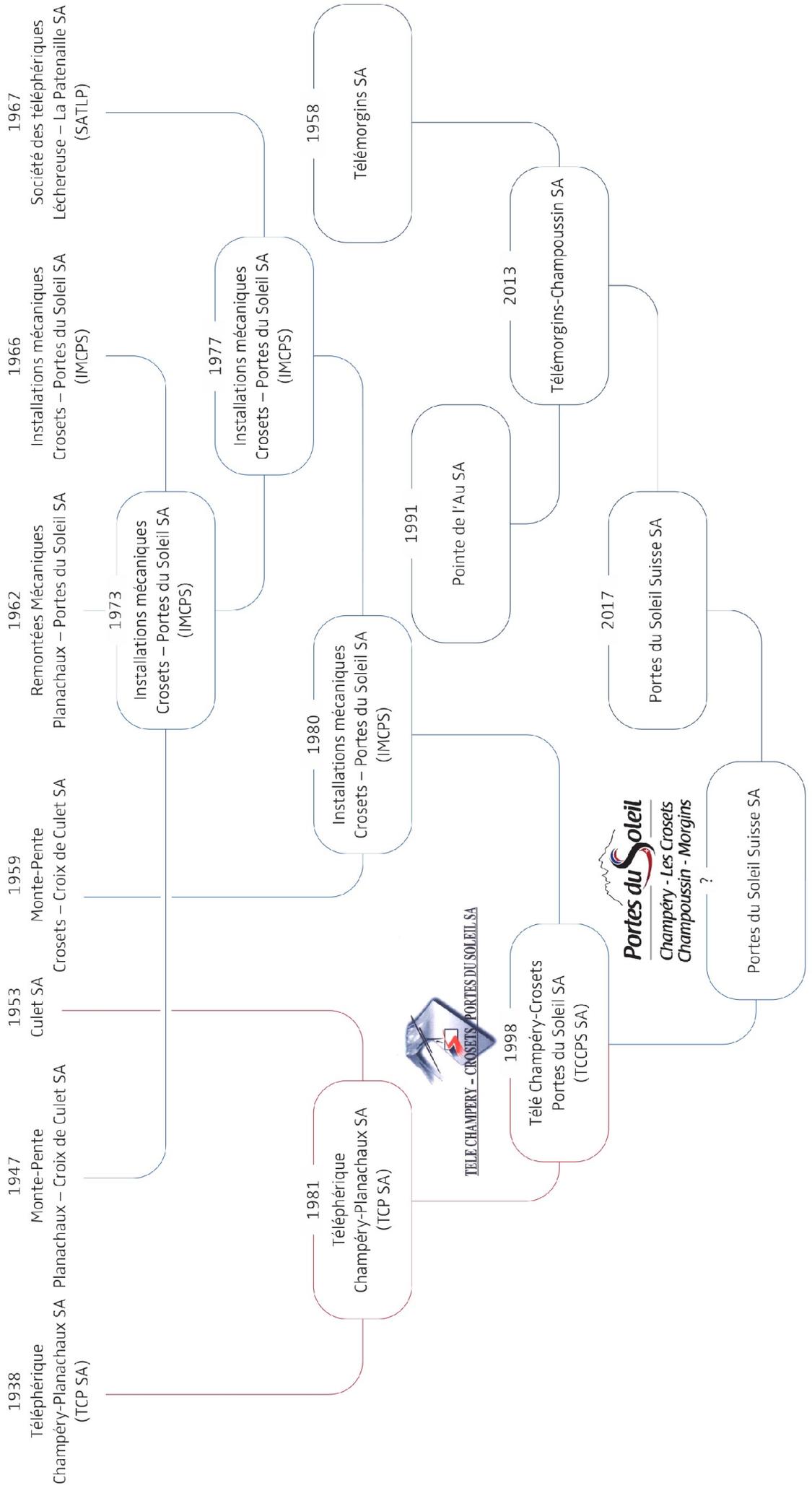
Ce projet de regroupement des forces côté suisse avance.

Le projet de nouvelle planification globale des Portes du Soleil Suisse avance aussi :

- les relations avec Pro-Natura et le WWF sont constructives,
- le conseil d'état a décidé le 29.03.2019 de nommer un groupe de coordination chargé d'appuyer et d'accompagner la Task Force dans ses relations et démarches avec les services de l'administration cantonale.

Val Chablais Invest SA a été créée en fin d'année 2018 avec un capital de 1 mio. Cette société a été formée par les 9 communes du district de Monthey.

Nous disposons maintenant de tous les outils pour mener à bien notre projet Portes du Soleil Suisse.



Projet de fusion TCCPS / PDS-CH

Pour pouvoir comprendre le déroulement de notre démarche, il est fondamental de vous expliquer certains éléments clés qui constituent l'essence même du projet.

Dans les données de base, nous avons les constats suivants :

- La volatilité du taux de change avec l'euro a un énorme impact sur la répartition du revenu des passages.
- Le réchauffement climatique.
- La dernière planification globale du domaine est dépassée.
- Nos sociétés respectives subissent, à plusieurs échelons, les aléas du marché et une forte pression en matière de vente d'abonnements.
- Nous constatons une érosion de nos pendulaires lémaniques.
- La concurrence que nous avons avec d'autres acteurs de la branche et le dumping tarifaire qui est appliqué, nous impose de la proactivité et une remise en question permanente. Je pense notamment au Magic Pass, mais aussi à un positionnement agressif de certains voisins français des Portes du Soleil. Les parts de gâteau sur notre clientèle traditionnelle s'amenuisent, alors que ce marché stagne ou régresse déjà.
- La proximité avec les stations des alpes vaudoises, qui bénéficient d'aides étatiques massives allant jusqu'à 47% des investissements à fonds perdu, représente un handicap dans notre positionnement et rend notre domaine moins attractif.
- Les fermetures successives d'hôtels et d'établissements publics sur la partie suisse du domaine skiable, alors qu'en France voisine, des établissements se rénovent et d'autres voient le jour, à l'instar de la Folie Douce à Avoriaz, ont un impact direct sur nos résultats.
- Les exigences extrêmement restrictives de la révision de la loi sur le travail ont un énorme impact sur nos charges de personnel, notamment en raison d'une réglementation très rigide sur la gestion des heures de travail.
- L'état de vétusté des installations sur les secteurs de Morgins-Champoussin.
- La difficulté à faire appel aux outils de refinancement en matière de crédits d'investissements, comme cela a été le cas dans le cadre de la construction de notre retenue collinaire. Nous rappelons que, pour la première fois dans l'histoire de TCCPS SA, l'obtention d'un crédit NPR de 4,000,000.— a été nécessaire.
- Les visions divergentes des sociétés de remontées mécaniques du côté suisse et les stratégies antagonistes qui en ont découlées ne nous ont pas permis, par le passé, de peser dans les politiques tarifaires dirigées par nos néanmoins amis français des Portes du Soleil.

C'est pourquoi, voici trois ans déjà, dans la tourmente de Télé Morgins-Champoussin SA, nous avons pris le parti de maîtriser ces difficultés et d'anticiper le contrôle de notre destin.

Une des premières mesures que nous avons prise est la réalisation de la retenue collinaire appelée Lac du Chaudron. Elle sera totalement opérationnelle pour cet hiver.

Avec les sociétés de remontées mécaniques, nous avons esquissé un projet d'optimisation des remontées de Champéry à Torgon. Cela se traduit par la suppression de nombreuses installations avec une optimisation des temps de déplacement. D'où une diminution des frais d'exploitation.

Dans cette approche, toutes les sociétés de remontées mécaniques du versant suisse des Portes du Soleil ont adhéré au projet.

Après des collectivités de droit public, nous avons reçu un accueil très favorable et la garantie d'un engagement de ces dernières dans une réorganisation massive permettant un positionnement fort sur le long terme de notre activité économique.

Sous l'impulsion des communes de la vallée, qui ont élargi l'intérêt à toutes les communes du district de Monthey, une vaste prise de conscience a été insufflée pour considérer notre secteur d'activité comme primordial pour l'économie régionale. Nous vous rappelons que la commune de Troistorrens est en train de rembourser un crédit LIM de 2'000'000.-- suite au sursis concordataire de Télémorgins-Champoussin SA.

Suite à cette importante adhésion des collectivités publiques, les communes du district ont créé une structure permettant de développer des processus alternatifs en matière de levée de fonds, mais également à accélérer les démarches de sollicitation de financements publiques en faveur des remontées mécaniques. Cela s'est traduit par la constitution de la société Val-Chablais Invest SA, dont le capital a été cofinancé par l'intégralité des communes du district. Ce message unanime est un signal fort auprès du canton pour défendre notre cause. Actuellement un fonds de 1'000'000. — a été constitué comme élément de base dans la démarche. Cette société est présidée par Monsieur Luc Fellay. Il y représente les communes de la vallée. Pour les communes de Monthey et de Collombey-Muraz, c'est Monsieur Yannick Buttet qui en est le représentant. Enfin, pour les communes du Haut-Lac, c'est à Monsieur Laurent Lattion que revient la mission de représentation. Autour de ces acteurs politiques, des personnalités de l'économie privée sont venues étoffer le conseil d'administration de Val-Chablais Invest SA, dans le but d'élargir les compétences et les réseaux de prospection. De manière à fluidifier les relations avec les remontées mécaniques, cette société a nommé comme homme de liaison Monsieur Yannick Buttet. Il est actuellement l'invité au sein des conseils d'administration de TCCPS SA et de PDS-ch SA. Nous vous proposerons d'ailleurs sa candidature en vue d'officialiser une fonction d'administrateur, lors des prochaines assemblées générales respectives.

C'est donc par l'intermédiaire de Val-Chablais Invest SA que nous constituerons les dossiers de demandes de financement auprès de l'Etat, et plus particulièrement les prêts NPR.

Parallèlement, nous avons entrepris des démarches avec le canton, afin que le projet Portes du Soleil Suisse soit reconnu d'importance cantonale. Cette velléité a obtenu l'aval du Conseil d'Etat.

Dans cette optique, nous avons également obtenu qu'un plan de développement intercommunal soit reconnu. Ce document, qui est une première cantonale, permet aux communes d'accélérer le processus d'homologation des modifications de zones. C'est dans cet objectif qu'une Task Force a été constituée et qui comprend les chefs des services respectifs de l'aménagement du territoire, de l'environnement, des forêts et du paysage, etc., afin d'obtenir rapidement les autorisations nécessaires, par commune, mais avec une vision d'ensemble. Cela résulte de l'expérience faite lors de la première planification.

Nous avons également obtenu du service cantonal des contributions, un accueil favorable suite à notre projet de fusion.

Enfin, la nouvelle loi d'encouragement aux sociétés de remontées mécaniques nous permettra d'obtenir les fonds nécessaires à raison de 70% avec le cumul du fonds cantonal sur le tourisme.

Il convient de préciser que l'ensemble des démarches précitées sont conditionnées à la fusion de nos sociétés de remontées mécaniques. L'Etat et les collectivités publiques n'interviendront dans l'orientation stratégique précédemment exposée, qu'à la condition expresse que nos sociétés soient fusionnées !

Cet important projet peut se résumer en 4 phases.

La première phase a consisté à sauver l'exploitation du domaine skiable de Morgins-Champoussin. Cette étape a nécessité, la constitution de la société Portes du Soleil Suisse SA. Par l'engagement de TCCPS SA et avec l'aide de Chalet-Neuf Bellevue SA et des actionnaires de PDS-ch SA, les travaux de remise en état ont pu être effectués. L'exploitation étant assurée par la structure opérationnelle de TCCPS SA.

Pour mémoire, nous vous rappelons que TCCPS SA a racheté les éléments mécaniques et électromécanique des télésièges de l'Au Pointe de l'Au et des Bochasses à un établissement bancaire. La partie des fondations et des locaux de commande appartenant quant à elles à la société de PDS-ch SA.

La deuxième phase consiste à fusionner la société PDS-Ch SA avec TCCPS SA. Comme précédemment décrit, cette étape est indispensable à la réalisation de l'ensemble de l'œuvre. C'est pourquoi, le conseil d'administration de TCCPS SA et de PDS-ch SA s'est entouré de plusieurs consultants et spécialistes dans ce processus de fusion, afin d'en analyser tous les aspects et de déterminer la méthodologie la plus appropriée possible qui tienne à la fois compte des caractéristiques techniques, mais également juridiques, économiques et fiscales.

La troisième phase, indispensable au projet, consiste à acheter les installations mécaniques de CNB SA. L'achat se fera par l'augmentation du capital-action de la nouvelle entité. TCCPS deviendra la nouvelle société PDS-ch SA. Cette démarche permettra de continuer à louer ces installations à la SAEM de Châtel. Le loyer de ces installations permettra de faire face aux engagements financiers suite au rachat de l'Au Pointe de l'Au, des Bochasses et de PDS-ch SA. Nous serons, après cette opération, propriétaire de l'intégralité des installations allant de Champéry à Chalet-Neuf. L'exploitation du secteur de Chalet-Neuf Bellevue sera maintenue par la SAEM de Châtel, comme c'est le cas aujourd'hui. Le contrat actuel sera donc repris par la nouvelle société fusionnée PDS-ch SA. Nous serons après cette opération une seule et même société et répondrons aux exigences du canton et des communes.

Enfin, la quatrième phase prévoit les négociations avec Télétorgon pour l'intégration de leurs installations dans le projet. Cette étape est prévue durant l'année 2020.

L'ensemble de ces démarches permettront de simplifier la gouvernance de notre entreprise. Une seule et unique cellule opérationnelle et performante est indispensable pour la bonne conduite de nos affaires.

L'analyse que nous avons faite, démontre qu'il est important de réaliser le plus rapidement possible, la piste et l'enneigement de la Foilleuse. Par la suite, nous projetons de réaliser le télésiège de la Foilleuse incluant les caisses dans la station de départ et la modification du restaurant. Cette étape est conditionnée au projet de 500 lits de Pro-Carraux.

Nous tenons également à vous informer que nous travaillons main dans la main avec les organismes écologiques, les bourgeoisies ainsi que les propriétaires concernés, afin de gagner du temps.

Nous tenons à remercier les personnes suivantes qui ont œuvré pour l'avancement de notre dossier.

- Monsieur le conseiller d'Etat Christophe Darbellay, en charge de l'Economie
- L'Association des communes du district, par l'entremise de Monsieur le préfet Alphonse-Marie Veuthey
- Monsieur le Préfet Honoraires Antoine Lattion pour le suivi du comité de pilotage
- Monsieur Luc Fellay, qui a servi de lien entre nos sociétés et la chambre valaisanne du tourisme ainsi que le conseil d'Etat

Toute cette énergie, nous l'espérons, contribuera à redonner un souffle positif dans notre région.

IV. Travaux - Exploitation

Divers travaux

Une jeep et une machine de damage ont été changées.

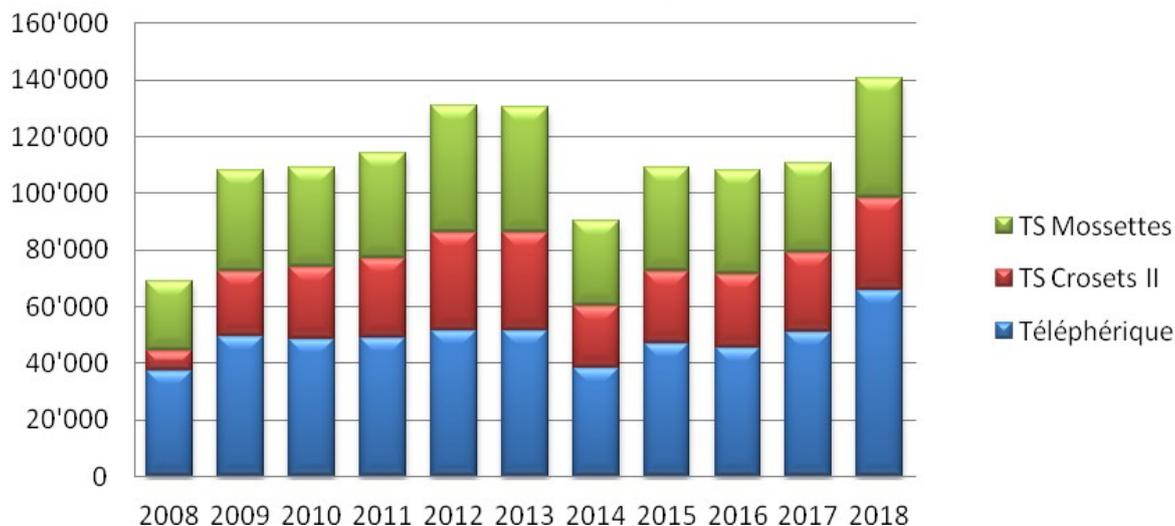
Le chariot d'une cabine du téléphérique est partie en révision chez Garaventa.

Afin de respecter les exigences réglementaires, nous avons entrepris durant l'été 2018 la révision partielle de la ligne du TSD Mossettes. Le réducteur du TSD Mossettes est parti en révision chez Kissling.

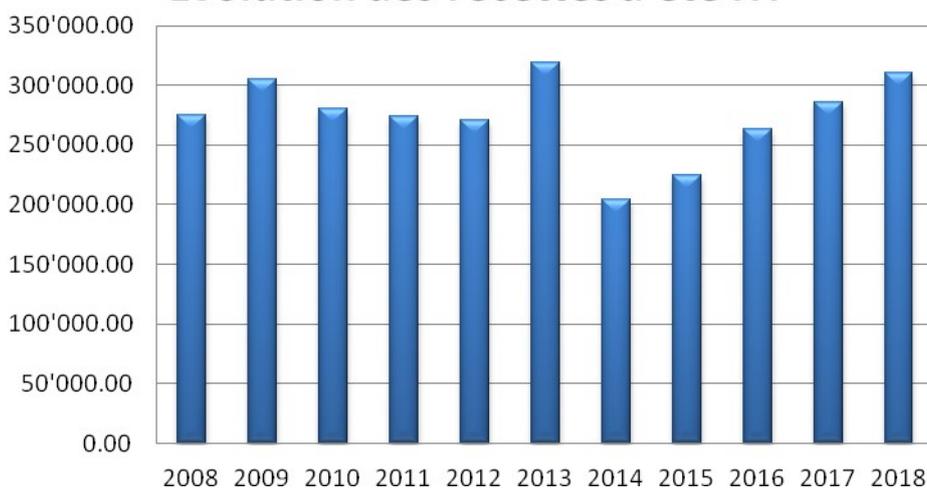


Saison d'été 2018

Total des passages en été



Evolution des recettes d'été HT



Depuis l'apparition du Multi Pass en 2009, les passages ont doublé mais le chiffre d'affaires a, en moyenne, légèrement baissé.

Depuis l'été 2018, les 3 communes de la vallée d'Illeiez ont souhaité redistribuer aux propriétaires de logement de vacances et aux hébergeurs professionnels une partie des taxes de séjour sous forme de forfaits Multi Pass saison non nominatif mis à disposition gratuitement. Ce forfait saison, payé par Région Dents du Midi, a été négocié à CHF 24.-- pièce au lieu de CHF 85.--.

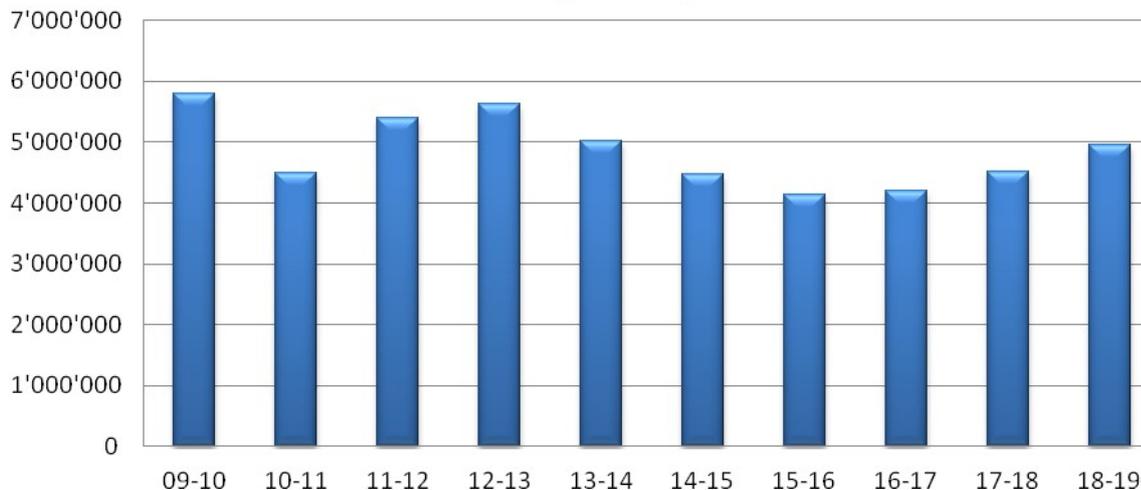
Notre activité VTT représente 29% du chiffre d'affaires d'été, le Muti Pass représente 44% et les tickets allers-retours sur les installations 27%.

Les différentes formules du Multi Pass n'influencent pas le résultat du VTT.

Nous ne pouvons que constater que, cette large distribution de forfaits « Multi Pass hébergeur » a boosté les passages mais notre augmentation du chiffre d'affaires « transport d'été » de CHF 24'398.65, n'est absolument pas à la hauteur de nos attentes.

Saison d'hiver 2018-2019

Evolution du total des passages de notre société



Comparatif ventes hiver aux guichets / chiffre d'affaires



Comme le montre les graphiques ci-dessus, le chiffre d'affaires est lié aux passages.

La particularité de cette saison est que nous n'avons pas augmenté nos ventes de forfaits par rapport à l'année précédente, ce qui est inquiétant.

L'augmentation des recettes « Transport d'hiver » est due à la répartition. Avec une répartition à CHF 1'414'194.85 reversé en plus des ventes aux guichets, il s'agit du record absolu pour TCCPS SA. En règle générale la répartition se situe à + ou – CHF 300'000.--.

PDS-ch SA n'a pas une hausse de chiffre d'affaires dans une telle proportion, nous pouvons donc affirmer que, avec l'aide du beau temps, ce mio supplémentaire de chiffre d'affaires est le fruit des investissements 2018 (retenue collinaire, réseau d'enneigement, terrassement,...).

V. Comptes

1. Bilan

3 éléments principaux ont impacté l'évolution de l'actif du bilan de la société au 31 mai 2019.

Le premier a trait au lac de Chaudron dont les installations ont pu être mises en service au début de l'hiver 2018/2019, même si le chantier n'était pas totalement finalisé (quelques travaux ont encore lieu en été 2019). Devisé initialement à CHF 11'500'000.--, ce chantier a enregistré des dépassements relativement conséquents qui s'expliquent principalement par la météo désastreuse de l'été 2017 et par la qualité médiocre des matériaux rencontrés. En effet, malgré les sondages et analyses réalisés avant le début des travaux, beaucoup de matériaux non exploitables, de même que de la roche ont été rencontrés au fond de la retenue. Parallèlement, la société a profité de la présence sur site de machines de chantier pour réaliser des travaux complémentaires. Au 31 mai 2019, la situation du compte « Objet inachevé retenue collinaire » se monte à CHF 14'245'000.-- et comprend notamment CHF 255'000.-- de dépassements liés à la météo du premier été, CHF 1'660'000.-- liés au traitement des matériaux, CHF 230'000.-- relatifs au contournement d'une zone S2 et CHF 600'000 de travaux en lien avec des aménagements de pistes complémentaires. Il va de soi qu'une fois l'ouvrage terminé le solde de ce compte sera ventilé dans les divers rubriques de l'actif du bilan en fonction des travaux effectués.

Le second est lié au rachat des parties électro-mécaniques des télésièges de l'Au Pointe de l'Au et de Bochasses pour CHF 2'300'000. Ce rachat rendu nécessaire par la situation financière plus que précaire de notre voisin et par notre volonté d'assurer la continuité de l'exploitation de l'entier du domaine skiable de la partie suisse des Portes du Soleil, présentée lors de notre dernier AG, a pu être finalisé à moindre coût durant cet exercice après d'âpres négociations avec le bailleur de fonds antérieur.

Enfin, le troisième élément, également en lien avec le sauvetage de l'activité du domaine skiable de Morgins Champoussin, se matérialise par l'augmentation du compte de participations à CHF 1'417'506 qui prend en compte la participation de notre société à l'augmentation du capital-actions de la société Portes du Soleil Suisse (PDS-ch) SA. A ce stade, TCCPS SA détient 51% du capital-actions de cette dernière société.

Corollaire de ces éléments qui n'ont évidemment pas pu être totalement autofinancés, le passif de la société a lui aussi évolué avec l'augmentation des fonds étrangers qui se matérialise par :

- Un prêt NPR (Nouvelle Politique Régionale) de CHF 4'000'000 octroyé conjointement par le Canton et la Confédération et utilisé à hauteur de CHF 3'000'000 au 31/05/2019.
- Un prêt de CHF 1'600'000 octroyé par la société Equipement Touristique de Chalet-Neuf Bellevue pour aider notre société dans le processus de sauvetage ci-dessus évoqué.
- Un prêt bancaire complémentaire de CHF 2'000'000 destiné à financer le rachat des installations évoqué ci-dessus.

Au final, la structure du passif de notre société est quelque peu déséquilibrée puisque les fonds propres n'en couvrent que le 33%, alors que la branche recommande une couverture de fonds propres de 40%. Néanmoins, le fait que la politique d'amortissements est très dynamique, cela compense quelque peu ce déséquilibre.

2. Compte d'exploitation

L'exercice 2018/2019 qui peut être qualifié d'excellent a bénéficié de conditions météorologiques idéales à la fois en été, mais également en hiver. Parallèlement, la mise en service de la nouvelle installation d'enneigement mécanique a permis de profiter de conditions de neige parfaites dès le début de la saison.

En termes financiers, cela se traduit par une augmentation du chiffre d'affaires global de la société de 13% à CHF 15'403'850.91.

Au niveau du chiffre d'affaires Transport, l'évolution est la suivante :

- + 12% à CHF 13'334'700.72 pour l'hiver
- + 9% à CHF 309'834.5 pour l'été

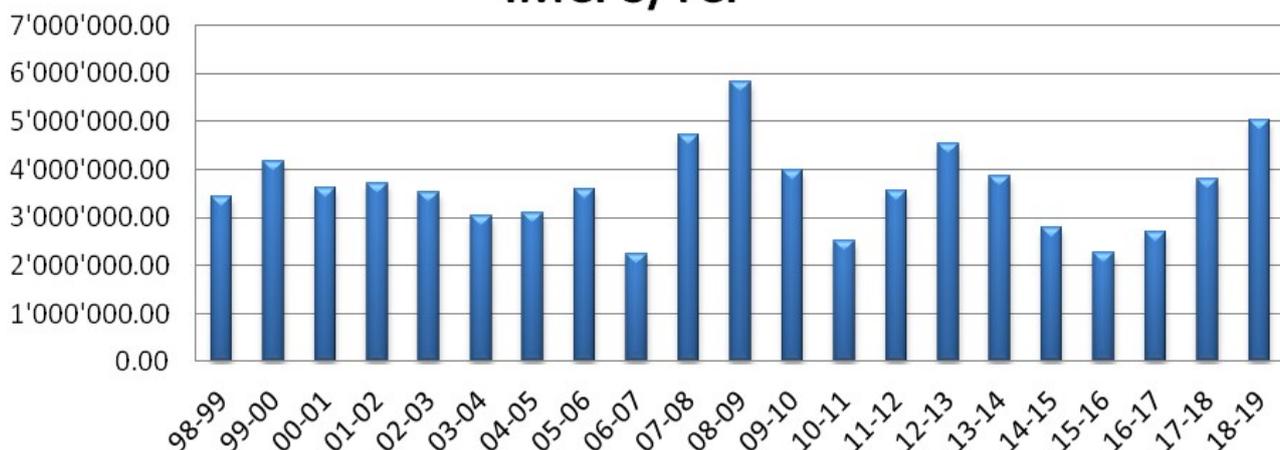
Assortie à cette augmentation de chiffre d'affaires, une bonne maîtrise des charges d'exploitation permet de dégager un EBITDA en hausse de 29% à CHF 5'732'618, 35, soit 37% du chiffre d'affaires, ce qui correspond à un ratio très prometteur pour la branche.

Dans le détail, les charges liées au personnel sont en hausse de 2% à CHF 5'817'456.95, ce qui s'explique principalement par un cadre légal toujours plus contraignant (Loi sur la Durée du Travail) qui nécessite de procéder à des engagements supplémentaires. Néanmoins, la direction de la société reste très attentive à l'évolution de ce poste qui représente tout de même 38% du chiffre d'affaires global de l'entreprise. Il est à noter que ce poste prend également en compte certaines charges refacturées à Portes du Soleil Suisse (PDS-ch) SA pour en assurer l'exploitation.

Pour ce qui a trait aux autres charges d'exploitation, si les travaux d'entretien ont quelque peu augmenté en 2018/2019 suite à des travaux lourds sur quelques installations, on constate qu'elles sont pour le reste bien maîtrisées tout comme les autres charges financières et les impôts.

Au final, le cash-flow de l'exercice se monte à CHF 5'015'269.59 en hausse de 32% par rapport à 2017/2018 et le bénéfice net se fixe à CHF 274'223.70 après des charges d'amortissements de CHF 4'741'045.89.

Evolution du cash-flow depuis la fusion IMCPS/TCP



VI. Conclusion

Nous nous réjouissons de retrouver un bon chiffre d'affaires malgré la stagnation de nos ventes.
Nos investissements incessants finissent par payer et cela confirme que nous sommes sur la bonne voie.

Les membres du Conseil d'Administration et la Direction remercient chaleureusement toutes les personnes qui, de près ou de loin, les aident pour le développement de l'entreprise et pour assurer l'avenir du ski dans les Portes du Soleil Suisse.

Champéry, le 15 octobre 2018

Le Conseil d'administration
La Direction







COMPTES DES IMMOBILISATIONS

	Etat au 31.05.2018 en Fr.	Augmentation en Fr.	Diminution en Fr.	Etat au 31.05.2019 en Fr.
TELEPHERIQUE				
Dépenses d'ordre générales	1'005'993.10			1'005'993.10
Terrains et droits	871'612.20			871'612.20
Bâtiments	4'968'957.20			4'968'957.20
Installations mécaniques	1'929'609.50			1'929'609.50
Installations électriques	1'048'400.00			1'048'400.00
Supports interm. - fondations	1'357'571.50			1'357'571.50
Câbles porteurs - tracteurs	1'177'680.00			1'177'680.00
Poulies supports - appuis	241'400.00			241'400.00
Inst. téléphoniques - sécurité	179'400.00			179'400.00
Cabines	1'514'039.35	0.00		1'514'039.35
Sous-total	14'294'662.85	0.00	0.00	14'294'662.85
TELESIEGES DEBRAYABLES				
Terrains - droits	901'236.95	0.00		901'236.95
Infrastructures	7'396'302.57	0.00		7'396'302.57
Bâtiments	3'088'648.80	0.00		3'088'648.80
Installations électro-mécaniques	20'108'357.55	1'518'374.00		21'626'731.55
Installations électriques	2'394'118.30	0.00	0.00	2'394'118.30
Supports interm. Métalliques	9'249'275.60	0.00		9'249'275.60
Câbles	1'352'803.00	0.00		1'352'803.00
Sièges - pinces	3'583'512.40	0.00		3'583'512.40
Poulies de support et d'appui	2'907'544.00	0.00		2'907'544.00
Inst. tél. & sécurité	368'204.00	0.00		368'204.00
Sous-total	51'350'003.17	1'518'374.00	0.00	52'868'377.17
TELESIEGES				
Terrains et droits	62'742.50		0.00	62'742.50
Infrastructures	44'560.65		0.00	44'560.65
Bâtiments	517'365.65		0.00	517'365.65
Installations mécaniques	1'927'457.30	781'626.00	0.00	2'709'083.30
Installations électriques	721'200.00	162'000.00	0.00	883'200.00
Supports interm. métalliques	1'316'246.75		0.00	1'316'246.75
Câbles porteurs-tracteurs	251'340.00		0.00	251'340.00
Poulies supports + appuis	712'782.00		0.00	712'782.00
Installations téléphoniques et de sécurité	194'260.40		0.00	194'260.40
Sièges	822'050.00		0.00	822'050.00
Machines	0.00		0.00	0.00
Sous-total	6'570'005.25	943'626.00	0.00	7'513'631.25
TELESKIS				
Téléskis divers Crosets	1'853'226.75			1'853'226.75
Téléskis Champéry	784'343.70			784'343.70
Téléski "Le Hameau"	454'332.50		0.00	454'332.50
Téléski "La Chapelle"	125'015.70			125'015.70
Téléski "Cuboré"	1'166'048.85	0.00		1'166'048.85
TK Ripaille	1'326'149.25			1'326'149.25
Sous-total	5'709'116.75	0.00	0.00	5'709'116.75
Sous-total des immobilisations	77'923'788.02	2'462'000.00	0.00	80'385'788.02

COMPTES DES IMMOBILISATIONS (suite)

	Etat au 31.05.2018 en Fr.	Augmentation en Fr.	Diminution en Fr.	Etat au 31.05.2019 en Fr.
<u>IMMEUBLES</u>				
Parking PI	3'821'786.70			3'821'786.70
Parking PII et PIII	6'272'923.05	0.00		6'272'923.05
Chalet d'alpage	853'564.30			853'564.30
Restaurant des Mossettes	1'877'603.45			1'877'603.45
Restaurant Culet	3'487'370.15	31'358.00		3'518'728.15
Snack	132'311.80			132'311.80
Agrandissement snack + local ratrac	825'484.65			825'484.65
Refuge de Chésery	47'702.85			47'702.85
Caisse Crosets	3'103'014.83	0.00		3'103'014.83
Caisse La Chapelle	25'120.00	0.00		25'120.00
Local ratrac	755'634.50			755'634.50
Poste de secours	112'831.35			112'831.35
Sous-total	21'315'347.63	31'358.00	0.00	21'346'705.63
<u>TERRAINS</u>				
Aménagement parking	624'188.85			624'188.85
Terrain parking	1'524'564.35			1'524'564.35
Terrain SPP	520'000.00	0.00		520'000.00
Aménagement des pistes	1'239'982.43	405'298.82	667'032.55	978'248.70
Sous-total	3'908'735.63	405'298.82	667'032.55	3'647'001.90
<u>MATERIEL D'EXPLOITATION</u>				
Matériel Team-Axess	138'800.95	0.00		138'800.95
Matériel pour enneigement	7'212'345.68		7'212'345.68	0.00
Véhicules	591'166.75	0.00		591'166.75
Ratracs	607'414.95	0.00		607'414.95
Installations de turbinage	0.00		0.00	0.00
Objets mobiliers	1'499'346.70	0.00		1'499'346.70
Objets mobiliers rest. Mossettes	0.00		0.00	0.00
Lac Chaudron	344'406.40	0.00		344'406.40
Frais d'études	323'637.60	0.00		323'637.60
Sous-total	10'717'119.03	0.00	7'212'345.68	3'504'773.35
<u>RETENUE COLLINAIRE</u>				
	6'830'228.17	8'034'959.90	0.00	14'865'188.07
Total des immobilisations	120'695'218.48	10'933'616.72	7'879'378.23	123'749'456.97

COMPTES DES AMORTISSEMENTS

	Etat au 31.05.2018 en Fr.	Amortissement %	en Fr.	Etat au 31.05.2019 en Fr.	Valeur comptable 31.05.2019 en Fr.
TELEPHERIQUE					
Dépenses d'ordre générales	1'005'993.10			1'005'993.10	0.00
Terrains et droits	871'612.20			871'612.20	0.00
Bâtiments	4'968'957.20			4'968'957.20	0.00
Installations mécaniques	1'929'609.50			1'929'609.50	0.00
Installations électriques	1'048'400.00			1'048'400.00	0.00
Supports interm. - fondations	1'357'571.50			1'357'571.50	0.00
Câbles porteurs - tracteurs	1'177'680.00			1'177'680.00	0.00
Poulies supports et d'appui	241'400.00			241'400.00	0.00
Inst. téléphoniques - sécurité	179'400.00			179'400.00	0.00
Cabines	1'514'039.35			1'514'039.35	0.00
Sous-total	14'294'662.85		0.00	14'294'662.85	0.00
TELESIEGES DEBRAYABLES					
Terrains - droits	708'536.95	3	25'800.00	734'336.95	166'900.00
Infrastructures	4'091'202.57	3	251'900.00	4'343'102.57	3'053'200.00
Bâtiments	1'759'948.80	5	154'500.00	1'914'448.80	1'174'200.00
Installations électro-mécaniques	16'856'357.55	5	1'085'274.00	17'941'631.55	3'685'100.00
Installations électriques	1'628'518.30	11	252'400.00	1'880'918.30	513'200.00
Supports interm. Métalliques	6'117'675.60	6	549'300.00	6'666'975.60	2'582'300.00
Câbles	1'176'003.00	6	84'700.00	1'260'703.00	92'100.00
Sièges - pinces	3'041'512.40	9	324'500.00	3'366'012.40	217'500.00
Poulies supports et appui	2'447'544.00	8	243'500.00	2'691'044.00	216'500.00
Inst. téléphoniques & sécurité	337'004.00	4	15'600.00	352'604.00	15'600.00
Sous-total	38'164'303.17		2'987'474.00	41'151'777.17	11'716'600.00
TELESIEGES					
Terrains et droits	62'742.50		0.00	62'742.50	0.00
Infrastructures	44'560.65		0.00	44'560.65	0.00
Bâtiments	517'365.65		0.00	517'365.65	0.00
Installations mécaniques	1'927'457.30		78'226.00	2'005'683.30	703'400.00
Installations électriques	721'200.00		162'000.00	883'200.00	0.00
Supports interm. métalliques	1'316'245.75		1.00	1'316'246.75	0.00
Câbles porteurs-tracteurs	251'340.00		0.00	251'340.00	0.00
Poulies supports + appuis	712'782.00		0.00	712'782.00	0.00
Installations téléphoniques et de sécurité	194'260.40		0.00	194'260.40	0.00
Sièges	822'050.00		0.00	822'050.00	0.00
Sous-total	6'570'004.25		240'227.00	6'810'231.25	703'400.00
TELESKIS					
Téléskis Crosets	1'853'226.75		0.00	1'853'226.75	0.00
Téléskis Champéry	784'343.70		0.00	784'343.70	0.00
Téléskis Le Hameau	428'332.50	6	26'000.00	454'332.50	0.00
Téléski La Chapelle	67'015.70	10	12'500.00	79'515.70	45'500.00
Téléski Cuboré	634'048.85	10	116'600.00	750'648.85	415'400.00
TK Ripaille	1'326'149.25		0.00	1'326'149.25	0.00
Sous-total	5'093'116.75		155'100.00	5'248'216.75	460'900.00
Sous-total des amortissements	64'122'087.02		3'382'801.00	67'504'888.02	12'880'900.00

COMPTES DES AMORTISSEMENTS (suite)

	Etat au 31.05.2018 en Fr.	%	Amortissement en Fr.	Etat au 31.05.2019 en Fr.	Valeur comptable 31.05.2019 en Fr.
IMMEUBLES					
Parking P I	3'518'786.70	4	152'800.00	3'671'586.70	150'200.00
Parking P II et P III	6'272'923.05	0	0.00	6'272'923.05	0.00
Chalet d'alpage	853'564.30	0	0.00	853'564.30	0.00
Restaurant des Mossettes	1'877'603.45	5	0.00	1'877'603.45	0.00
Restaurant Culet	3'487'370.15	1	31'358.00	3'518'728.15	0.00
Snack	132'311.80		0.00	132'311.80	0.00
Agrandissement snack + local ratrac	725'484.65	4	33'000.00	758'484.65	67'000.00
Refuge de Chésery	47'702.85	0	0.00	47'702.85	0.00
Caisse Crosets	2'888'014.83	4	124'100.00	3'012'114.83	90'900.00
Caisse La Chapelle	8'120.00	20	5'000.00	13'120.00	12'000.00
Local ratrac Crosets	382'634.50	7	54'000.00	436'634.50	319'000.00
Poste de secours	112'831.35		0.00	112'831.35	0.00
Sous-total	20'307'347.63		400'258.00	20'707'605.63	639'100.00
TERRAINS					
Aménagement parking	624'188.85	0	0.00	624'188.85	0.00
Terrain parking	874'564.35	0	0.00	874'564.35	650'000.00
Terrain SPP	91'000.00	20	104'000.00	195'000.00	325'000.00
Aménagement des pistes	1'147'982.43	10	-460'233.73 *	687'748.70	290'500.00
Sous-total	2'737'735.63		-356'233.73	2'381'501.90	1'265'500.00
MATERIEL D'EXPLOITATION					
Matériel Team-Axess	138'800.95	18	0.00	138'800.95	0.00
Matériel pour enneigement	7'212'345.68		-7'212'345.68 **	0.00	0.00
Véhicules	591'166.75	4	0.00	591'166.75	0.00
Ratrac	607'414.95		0.00	607'414.95	0.00
Installations de turbinage	0.00		0.00	0.00	0.00
Objets mobiliers	1'499'346.70		0.00	1'499'346.70	0.00
Lac Chaudron	179'406.40	10	35'000.00	214'406.40	130'000.00
Frais d'études et revitalisation	323'637.60		0.00	323'637.60	0.00
Sous-total	10'552'119.03		-7'177'345.68	3'374'773.35	130'000.00
RETENUE COLLINAIRE	0.00		600'188.07	600'188.07	14'265'000.00
Total des amortissements	97'719'289.31		-3'150'332.34	94'568'956.97	29'180'500.00

* Virement du compte fonds d'amortissement cumulés suite au remplacement de paravalanches suite au sinistre intervenu.

**Virement du compte fonds d'amortissement cumulés suite à la mise en service de la retenue collinaire.

COMPTES DE RESULTAT COMPARES

Exercice 2017/2018			Exercice 2018/2019	
Fr.	%		Fr.	%
RECETTES				
285'435.85	2.09%	Produits des transports d'été	309'834.50	2.01%
11'858'289.66	86.95%	Produits des transports d'hiver	13'334'700.72	86.57%
1'001'595.90	7.34%	Prestations pour des tiers	972'144.99	6.31%
480'747.15	3.53%	Fermages et loyers	779'489.55	5.06%
11'634.75	0.09%	Autres produits	7'681.15	0.05%
13'637'703.31	100.00%	Total	15'403'850.91	100.00%
CHARGES OPERATIONNELLES				
Charges pour le personnel				
4'432'810.75	32.50%	Salaires	4'448'124.15	28.88%
342'682.81	2.51%	Indemnités diverses	412'112.05	2.68%
949'599.40	6.96%	Charges sociales	957'220.75	6.21%
5'725'092.96	41.98%	Total	5'817'456.95	37.77%
Frais de choses				
558'161.83	4.09%	Dépenses générales	705'123.00	4.58%
597'522.51	4.38%	Leasings/locations à des tiers	503'276.24	3.27%
411'999.75	3.02%	Publicité	383'695.42	2.49%
234'867.00	1.72%	Assurances et dédommagements	257'037.25	1.67%
630'091.00	4.62%	Energie et matières de consommation	646'059.35	4.19%
1'037'405.37	7.61%	Matières et prestations d'entretien + aménagements	1'358'584.35	8.82%
3'470'047.46	25.44%	Total	3'853'775.61	25.02%
4'442'562.89	32.58%	RESULTAT OPERATIONNEL /EBITDA	5'732'618.35	37.22%
Résultat financier				
474'784.26	3.48%	Intérêts et frais de capitaux	507'794.08	
-16'540.22	-0.12%	Produits de fonds de roulement	-10'374.52	
458'244.04	3.36%	Total	497'419.56	3.23%
197'163.85	1.45%	Impôts	219'929.20	1.43%
3'787'155.00	27.77%	CASH-FLOW D'EXPLOITATION	5'015'269.59	32.56%
Amortissements :				
2'845'700.00	20.87%	sur installations mécaniques	3'382'801.00	
567'000.00	4.16%	sur immeubles - terrains	711'056.82	
0.00	0.00%	sur retenue collinaire	600'188.07	
174'129.65	1.28%	sur matériel d'exploitation	35'000.00	
0.00	0.00%	sur participation	12'000.00	
3'586'829.65	26.30%		4'741'045.89	30.78%
200'325.35	1.47%	Bénéfice de l'exercice	274'223.70	1.78%

BILANS COMPARES AU 31.05.2018 ET 31.05.2019

Au 31.05.2018		ACTIFS	Au 31.05.2019		
Fr.	%		Fr.	Fr.	%
5'841'197.54	19.90%	I FONDS DE ROULEMENT	3'843'524.88		11.11%
128'928.62	0.44%	1. Espèces en caisses et au CCP	98'553.55		0.28%
4'658'112.47	15.87%	2. Banques	2'866'735.99		8.29%
244'687.20	0.83%	3. Débiteurs	103'816.70		0.30%
375'066.85	1.28%	4. Créances et comptes-courants	427'927.70		1.24%
28'900.00	0.10%	5. Stock marchandises	23'600.00		0.07%
405'502.40	1.38%	8. Actifs de régularisation	322'890.94		0.93%
22'975'929.17	78.26%	II IMMOBILISATIONS CORPORELLES	29'180'500.00		84.34%
0.00	0.00%	Comptes des installations du Téléphérique A déduire l'état des comptes amortissements	14'294'662.85 <u>14'294'662.85</u>	0.00	0.00%
13'185'700.00	44.92%	Comptes des télésièges débrayables A déduire l'état des comptes amortissements	52'868'377.17 <u>41'151'777.17</u>	11'716'600.00	33.86%
1.00	0.00%	Comptes des installations des télésièges A déduire l'état des comptes amortissements	7'513'631.25 <u>6'810'231.25</u>	703'400.00	2.03%
616'000.00	2.10%	Comptes des installations des téléskis A déduire l'état des comptes amortissements	5'709'116.75 <u>5'248'216.75</u>	460'900.00	1.33%
1'008'000.00	3.43%	Comptes des immeubles A déduire l'état des comptes amortissements	21'346'705.63 <u>20'707'605.63</u>	639'100.00	1.85%
1'171'000.00	3.99%	Comptes des terrains A déduire l'état des comptes amortissements	3'647'001.90 <u>2'381'501.90</u>	1'265'500.00	3.66%
165'000.00	0.56%	Comptes du matériel d'exploitation A déduire l'état des comptes amortissements	3'504'773.35 <u>3'374'773.35</u>	130'000.00	0.38%
6'830'228.17	23.27%	Compte objet inachevé retenue collinaire A déduire l'état du compte amortissement	14'865'188.07 <u>600'188.07</u>	14'265'000.00	41.23%
539'615.80	1.84%	III IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1'575'667.90		4.55%
64'906.00	0.22%	Comptes des participations	1'417'506.00		4.10%
16'203.00	0.06%	Titres	16'203.00		0.05%
458'506.80	1.56%	Prêts	141'958.90		0.41%
444'947.30	1.52%	Valeur de rachat police préretraite	506'632.50		
-444'947.30	-1.52%	Provision s/engagement préretraite	<u>-506'632.50</u>	0.00	0.00%
29'356'742.51	100.00%	TOTAL	34'599'692.78		100.00%

BILANS COMPARES AU 31.05.2018 ET 31.05.2019 (SUITE)

Au 31.05.2018		PASSIFS	Au 31.05.2019		
Fr.	%		Fr.	Fr.	%
2'720'510.11	9.27%	I CAPITAUX ETRANGERS A COURT ET MOYEN TERME	6'196'288.90		17.91%
105'673.85	0.36%	1. Créanciers	168'497.45		0.49%
899'829.75	3.07%	2. Banques et prêts portant intérêts	2'211'829.75		6.39%
46'491.50	0.16%	3. Dividendes impayés	41'664.40		0.12%
0.00	0.00%	4. Produits reçus d'avance	1'051'141.15		3.04%
1'668'515.01	5.68%	4. Passifs de régularisation	2'723'156.15		7.87%
16'873'267.66	57.48%	II CAPITAUX ETRANGERS A LONG TERME	18'489'735.44		53.44%
12'873'267.66	43.85%	1. Banques portant intérêts	11'969'735.44		34.59%
2'000'000.00	6.81%	2. Prêt portant intérêts	3'520'000.00		10.17%
2'000'000.00	6.81%	3. Prêt sans intérêt	3'000'000.00		8.67%
9'762'964.74	33.26%	III CAPITAUX PROPRES	9'913'668.44		28.65%
4'250'000.00	14.48%	1. Capital social	4'250'000.00		12.28%
-146'000.00	-0.50%	./ . propres actions	-158'500.00		-0.46%
4'104'000.00	13.98%		4'091'500.00		11.83%
1'157'500.00	3.94%	2. Réserves issues du bénéfice	1'157'500.00		3.35%
4'299'100.00	14.64%	a) réserve légale	4'390'100.00		12.69%
2'039.39	0.01%	b) réserve spéciale	344.74		0.00%
200'325.35	0.68%	3. Bénéfice reporté de l'exercice précédent	274'223.70		0.79%
		4. Bénéfice de l'exercice			
29'356'742.51	100.00%	TOTAL	34'599'692.78		100.00%

ANNEXES AUX COMPTES COMPAREES AU 31 MAI 2018 ET 2019

Cette annexe complète et commente les informations données dans les comptes annuels (art. 959c al.1 CO) pour la Société :

Télé Champéry-Crosets-Portes du Soleil SA

1. Informations sur les principes mis en application dans les comptes annuels

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux directives de la loi suisse, particulièrement l'article sur la comptabilité commerciale et la présentation des comptes du CO (Art. 957 à 962).

L'établissement des comptes requiert de la part du Conseil d'administration des estimations et des évaluations qui pourraient influencer l'importance des valeurs en capital et des obligations ainsi que des obligations éventuelles au moment de l'établissement du bilan mais aussi des charges et des produits de la période de référence. Le Conseil d'administration prend alors une décision pour chaque cas, à son entière discrétion, en profitant des marges de manœuvre légales existantes pour l'établissement du bilan et les évaluations. Pour le bien de la société, dans le cadre du principe de précaution, des amortissements, des valeurs de correction et des provisions peuvent être constituées au-delà des proportions économiques nécessaires.

2. Indications, ventilation et explications pour les postes du bilan et du compte de résultat

En cours d'exercice la société a participé à l'augmentation du capital de la société PDS-CH SA en souscrivant 13526 actions d'une valeur nominale de Fr.100.-- chacune. La société détient donc le 50.68% du capital-actions et le 81.67% des voix. Le prêt de Fr.300/M octroyé le 11.10.2017 à la société PDS-CH SA a été converti en capital-actions. Selon les dispositions légales, la société est libérée de l'obligation d'établir un bilan consolidé.

Dans le cadre du sursis concordataire de Télémorgins - Champoussin SA, la société a repris du Crédit Suisse leasing la partie électro-mécanique du télésiège débrayable des Bochasses, celle du télésiège de la Pointe de l'Au ainsi qu'une dameuse de piste et du matériel d'enneigement pour le prix de Fr.2'450'000.--. Une partie de ce matériel d'exploitation a été revendu à la société PDS-CH SA.

3. Explications relatives aux postes extraordinaires, uniques ou hors période du compte de résultat

Néant

4. Evaluation des actifs aux valeurs boursières et aux valeurs du marché

	31.05.2018	31.05.2019
Titres	fr. 16'203.00	fr. 16'203.00

5. Participations

	31.05.2018	31.05.2019
BikePark Sàrl dont le capital social s'élève à Fr.30'000.--	66.66%	66.66%
Portes du Soleil Suisse (PDS-ch) SA dont le capital social s'élève à Fr.2'796'600.--	64.90%	50.68%

ANNEXES AUX COMPTES COMPAREES AU 31.05.2018 ET 2019 (PAGE 2)

6. Créances et dettes envers les parties apparentées	31.05.2018	31.05.2019
Prêt octroyé à PDS-CH SA Ce prêt sera converti en actions lors de l'augmentation de capital de la société. Diverses factures de PDS-CH SA relevant de l'exploitation sont comprises sous le poste débiteurs	fr. 300'000.00	fr. 0.00
	fr. 150'463.60	fr. 0.00

7. Dissolution nette des réserves latentes	31.05.2018	31.05.2019
Néant.	fr. 0.00	fr. 0.00

8. Détention de propres actions du capital social	31.05.2018	31.05.2019
Actions TCCPS SA.	292	317

9. Autres informations	31.05.2018	31.05.2019
Dettes sur crédit-bail d'une durée > 1 an, non comptabilisées	fr. 766'713.40	fr. 514'170.30
Dettes à l'égard des institutions de prévoyance	fr. 0.00	fr. 0.00
Montant total des garanties constituées pour dettes de tiers	fr. 0.00	fr. 0.00
Montant total des actifs utilisés à titre de garantie de ses propres dettes dont une partie en leasing.	fr. 22'975'929.17	fr. 29'180'500.00
Engagements conditionnels	fr. 0.00	fr. 0.00

10. Obligations éventuelles

Néant.

11. Nombre de collaborateurs

La moyenne annuelle des emplois à plein temps n'est pas supérieur à 250.

12. Evénements importants survenus après la date du bilan

Après la date d'établissement du bilan et jusqu'à l'adoption des comptes annuels par le Conseil d'administration, aucun événement important, qui aurait pu altérer la validité des comptes annuels au 31.5.2019 ou qui aurait dû être publié à ce point, ne s'est produit.

**RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION SUR LE CONTROLE RESTREINT
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES
DE TELE CHAMPERY-CROSETS PORTES DU SOLEIL SUISSE SA (TCCPS SA), A VAL D'ILLIEZ**

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes et annexe) de votre société pour l'exercice arrêté au 31 mai 2019.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil d'Administration alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ainsi que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

FIDUCIAIRE FIDAG SA

Jean-Claude De Iaco
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Jessy Rudaz
Expert-réviseur agréé

Martigny, le 23 juillet 2019

TELE CHAMPERY – CROSETS PORTES DU SOLEIL SA

Société anonyme au capital de Fr. 4'250'000.— divisé en 8500 actions nominatives de Fr. 500.—
de valeur nominale.

ORGANES DE LA SOCIETE

a) Conseil d'administration

- M. FORNAGE Pierre-Marie,
Président
- M. DEFAGO Luc
Vice Président
- M. CABALLERO Enrique,
Secrétaire
- M. PARVEX Gérard
- M. CLIVAZ Arthur

b) Commission exploitation et pistes

- M. DEFAGO Luc, délégué
du conseil d'administration
- M. BERGERO Pascal

c) Commission marketing et communication

- M. CABALLERO Enrique, délégué
du conseil d'administration
- M. CLIVAZ Arthur
- M. BERGERO Pascal

d) Commission des finances

- M. CLIVAZ Arthur, délégué du
conseil d'administration
- M. CABALLERO Enrique
- M. BERGERO Pascal

e) Commission PDS-CH

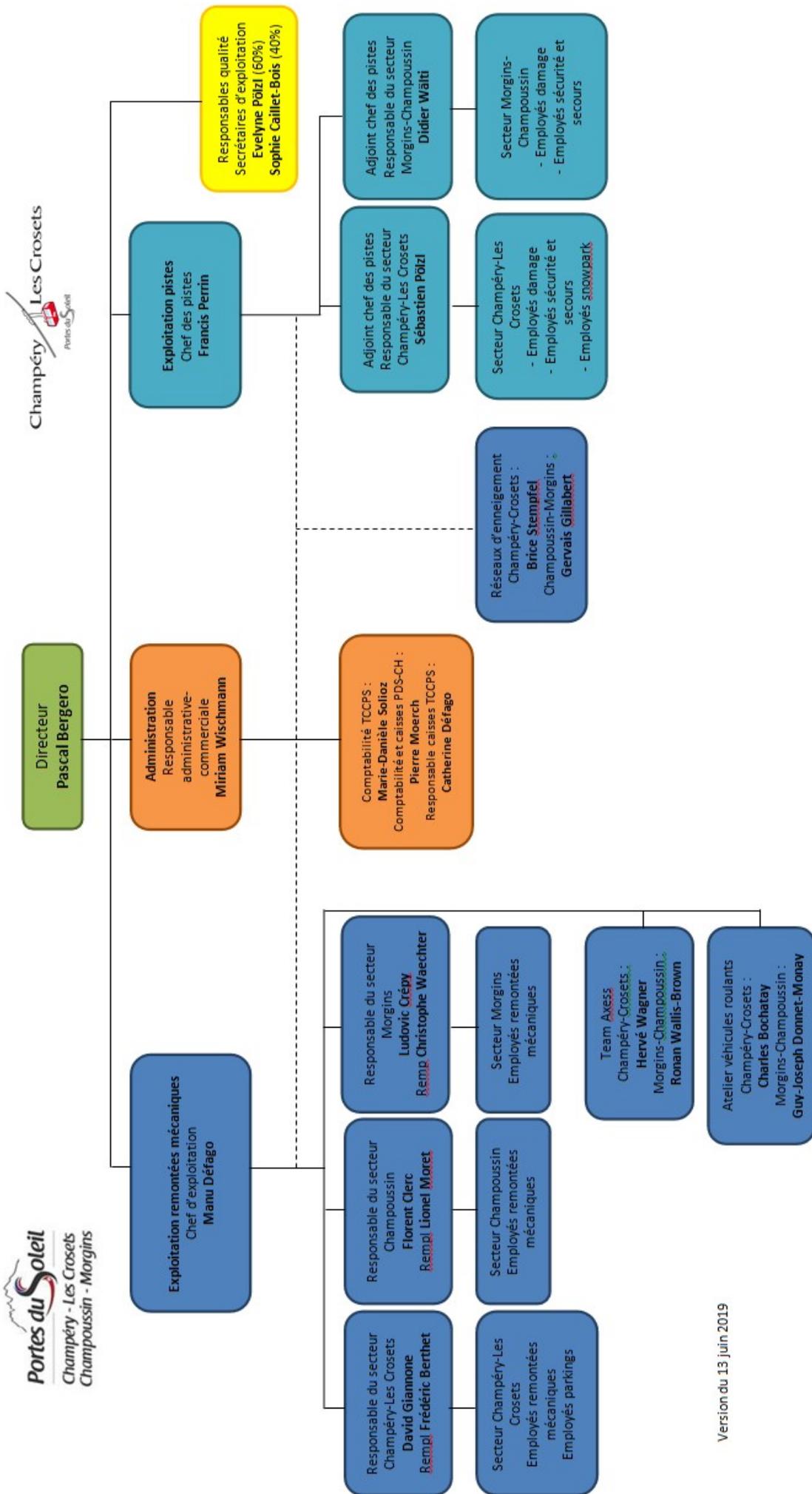
- M. PARVEX Gérard, délégué du
conseil d'administration
- M. BUTTET Yannick
- M. FORNAGE Pierre-Marie

f) Exploitation

- M. BERGERO Pascal
directeur
- M. DEFAGO Emmanuel
chef d'exploitation et chef technique
- M. PERRIN Francis
chef des pistes

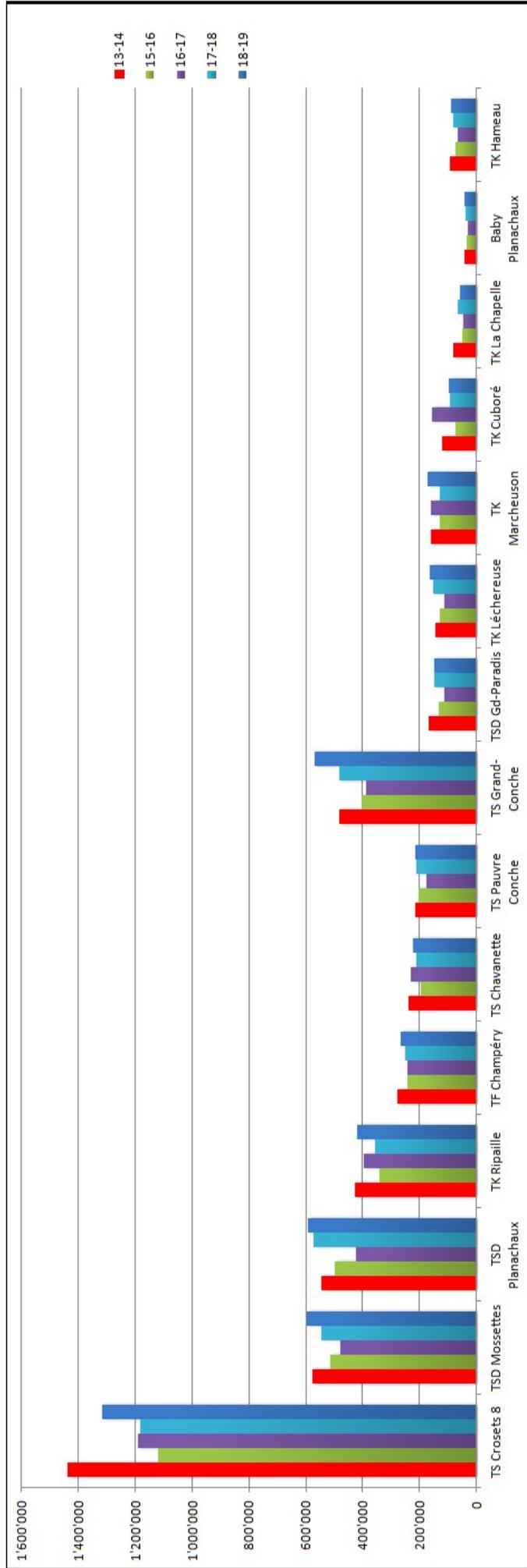
g) Organe de révision

- Fiduciaire FIDAG SA



Version du 13 juin 2019

Evolution des passages par installation





Champéry Champoussin Les Crosets Morgins Troistor

THE SWISS-QUALITY SIDE OF THE WORLD'S LARGEST INTERNATIONAL SKI NETW 600KM ALPINE TERRAIN



ALT. 557M > 3,2



THE SWISS DES WITH A FRENCH